

# NADAB ET ABIHU

Texte de Bible: Lévitique 10:1-20; Nombres 3:1-4

LEÇON 85 COURS DES ADULTES

**VERSET DE MEMOIRE:** "Je serai sanctifié par ceux qui s'approchent de moi, et je serai glorifié en présence de tout le peuple" (Lévitique 10:3).

## Texte de Bible

**French Louis Second,  
Lévitique 10 :1-20**

1 Les fils d'Aaron, Nadab et Abihu, prirent chacun un brasier, y mirent du feu, et posèrent du parfum dessus; ils apportèrent devant l'Eternel du feu étranger, ce qu'il ne leur avait point ordonné.

2 Alors le feu sortit de devant l'Eternel, et les consuma: ils moururent devant l'Eternel.

3 Moïse dit à Aaron: C'est ce que l'Eternel a déclaré, lorsqu'il a dit: Je serai sanctifié par ceux qui s'approchent de moi, et je serai glorifié en présence de tout le peuple. Aaron garda le silence.

4 Et Moïse appela Mischaël et Eltsaphan, fils d'Uziel, oncle d'Aaron, et il leur dit: Approchez-vous, emportez vos frères loin du sanctuaire, hors du camp.

5 Ils s'approchèrent, et ils les emportèrent dans leurs tuniques hors du camp, comme Moïse l'avait dit.

6 Moïse dit à Aaron, à Eléazar et à Ithamar, fils d'Aaron: Vous ne découvrirez point vos têtes, et vous ne déchirez point vos vêtements, de peur que vous ne mouriez, et que l'Eternel ne s'irrite contre toute l'assemblée. Laissez vos frères, toute la maison d'Israël, pleurer sur l'embrasement que l'Eternel a allumé.

7 Vous ne sortirez point de l'entrée de la tente d'assignation, de peur que vous ne mouriez; car

## RÉFÉRENCES DE BIBLE:

### **I La Mort Prématuurée des Fils Aînés d'Aaron**

1. Aaron et sa postérité étaient consacrés par Dieu pour remplir la fonction de sacrificateur en Israël: Nombres 3:1-3; Exode 28:1; Nombres 18:1-7.
2. L'acte imprudent de désobéissance de Nadab et d'Abihu provoqua la descente du feu du Seigneur, qui les consuma: Nombres 3:4; Lévitique 10:1, 2; 1 Samuel 6:19; 2 Samuel 6:6, 7; 2 Chroniques 26:16-23; Matthieu 21:12, 13; Deutéronome 4 :24; 9:3; Hébreux 12:29.
3. Moïse rappela à Aaron, le père survivant, l'ordre du Seigneur selon lequel l'honneur et la gloire Lui sont dus: Lévitique 10:3; 1 Samuel 2:17; Exode 20:2, 3; 34:14; Psaume 73:28; Hébreux 10:22; Jacques 4:8.
4. Deux Lévitites de la famille de Kehath, parents éloignés des défunts, reçurent l'ordre de faire sortir les corps du parvis du Tabernacle, pour que les sacrificateurs officiants ne se souillent, autrement ils seront gênés dans leurs ministères: Lévitique 10:4, 5; 21:1-6, 10-12; Nombres 3:19, 27-32; 18:21-23.
5. Moïse rappela à Aaron et à ses autres fils que l'obéissance à Dieu et la loyauté dans le service du Seigneur étaient plus importantes que n'importe quel devoir ou obligation rendue à l'homme : Lévitique 10:6, 7; Matthieu 6:33; 1 Rois 19:19-21; Luc 9:59-62.
6. Aaron, Eléazar et Ithamar demeurèrent, avec soumission, à leur poste de travail: Lévitique 10:3-7; Marc 10:28-30.
7. Dieu Lui-même ordonna à Aaron et à ses fils de se consacrer au Seigneur pour pouvoir Le servir efficacement: Lévitique 10:8-11.

### **II L'Accomplissement de l'Adoration du Jour**

1. Les sacrificateurs reçurent les instructions pour continuer le culte sacrificatoire et manger la part de viande sacrifiée qui leur était réservée dans un Lieu Saint: Lévitique 10:12, 13; 9:4.
2. La poitrine et l'épaule de la victime du sacrifice de propitiation devaient être alors mangées par les sacrificateurs et leurs familles, dans un lieu pur: Lévitique 10:14, 15; 9:4, 18-21; Nombres 18:8-20.
3. Moïse, voyant que la victime expiatoire du peuple n'avait pas été mangée par les sacrificateurs, reprimanda les fils d'Aaron pour leur faute: Lévitique 10:16-18; 9:3, 15, 22; 4:30; 6:23, 19.
4. La défense prise par Aaron en faveur de ses fils reprimandés semble indiquer une crainte de leur non purification en grande cérémonie (donc ils n'étaient pas dignes de manger la victime expiatoire); sans aucun doute Aaron fut poussé à défendre ses fils par le prompt châtiment envoyé ce jour-là par Dieu, à cause du péché par présomption: Lévitique

l'huile de l'onction de l'Eternel est sur vous. Ils firent ce que Moïse avait dit.

8 L'Eternel parla à Aaron, et dit:

9 Tu ne boiras ni vin, ni boisson enivrante, toi et tes fils avec toi, lorsque vous entrerez dans la tente d'assignation, de peur que vous ne mouriez: ce sera une loi perpétuelle parmi vos descendants,

10 afin que vous puissiez distinguer ce qui est saint de ce qui est profane, ce qui est impur de ce qui est pur,

11 et enseigner aux enfants d'Israël toutes les lois que l'Eternel leur a données par Moïse.

12 Moïse dit à Aaron, à Eléazar et à Ithamar, les deux fils qui restaient à Aaron: Prenez ce qui reste de l'offrande parmi les sacrifices consumés par le feu devant l'Eternel, et mangez-le sans levain près de l'autel: car c'est une chose très sainte.

13 Vous le mangerez dans un lieu saint; c'est ton droit et le droit de tes fils sur les offrandes consumées par le feu devant l'Eternel; car c'est là ce qui m'a été ordonné.

14 Vous mangerez aussi dans un lieu pur, toi, tes fils et tes filles avec toi, la poitrine qu'on a agitée de côté et d'autre et l'épaule qui a été présentée par élévation; car elles vous sont données, comme ton droit et le droit de tes fils, dans les sacrifices d'actions de grâces des enfants d'Israël.

15 Ils apporteront, avec les graisses destinées à être consumées par le feu, l'épaule que l'on présente par élévation et la poitrine que l'on agite de côté et d'autre devant l'Eternel: elles seront pour toi et pour tes fils avec

10:19, 20; 9:15-17; 6:20; Deutéronome 10:12; Ecclésiaste 12:15; Esaïe 8:13; 52:11.

## COMMENTAIRE:

### Le Châtiment Soudain Envoyé au Cœur de la Bénédiction

Dans notre dernier exposé sur le Tabernacle, nous avons vu qu'il était plein d'éclat des manifestations d'un peuple réconcilié avec Dieu, ravi et adorant. Nous avons fait une étude sur le sacerdoce d'Aaron et des comparaisons entre ce sacerdoce et Celui de Christ, qui intercède actuellement en notre faveur (1 Jean 2:1). Mais quelqu'un a dit que: "la lumière rejetée provoque la nuit;" et nous pouvons constater la démonstration de ce fait dans cette leçon, car, alors que l'apogée de la gloire céleste était manifestée à l'intérieur et autour du Tabernacle nouvellement dédié, les nuages noirs d'un jugement soudain et profond descendirent, laissant à leur suite, la mort et la tristesse.

Cet exemple de vengeance est un exemple courant de cette colère divine qui consumera tous ceux qui prétendent servir Dieu et qui ne suivent pas la voie qu'Il a indiquée, la voie tracée à travers et par l'Expiation de Christ. La colère de Dieu consume partout où se trouve le péché; mais elle consume plus ardemment tout ce qui se trouve dans les environs de Son autel sacré, quand ceux qui ont profané Son service et dirigé le service avec leurs mains profanes et pleines de désobéissance sont présents.

Le feu dont Dieu voulait qu'on se servît pour brûler l'encens avait été miraculeusement allumé sur l'autel d'airain, et était maintenu constamment allumé par les sacrificateurs officiants (Lévitique 6: 5, 6). Après qu'il eut été éteint avant ou pendant les combats de Saül et de David, il fut restauré lors de la dédicace du Temple de Salomon, exactement de la même manière qu'il fut institué à l'origine. Pour qu'il soit agréable à Dieu, l'encens était composé conformément à Ses instructions et était utilisé exclusivement pour Son culte. Il était agréable à Dieu, uniquement quand sa fumée, symbolise des prières, montait des braises du feu sacré. Ces hommes savaient que Dieu n'honorait que la dévotion qu'Il avait inspirée mais, obstinés, ils ne firent pas attention à Ses exigences.

Nadab et Abihu n'étaient pas des personnages peu considérables. Ils étaient les fils du souverain sacrificateur d'Israël, les neveux du chef d'Israël, et les chefs des Anciens d'Israël. Ils avaient été à la montagne de Dieu en compagnie de Moïse et Aaron, ils avaient eu la glorieuse vision de Dieu lorsqu'Il apparut sur le Sinäi; ils avaient été choisis et consacrés pour le sacerdoce; et s'étaient tenus près d'Aaron et l'avaient assisté dans la première application de la loi sacrificatoire. Cependant, en dépit de tout cela, ils commirent un acte irréfléchi de sacrilège, et un feu vengeur venant du Seigneur les consuma sur-le-champ. Ils tombèrent de la montagne de la vision dans la fosse de la destruction.

Nadab et Abihu furent acceptés comme sacrificateurs au commencement du jour, et ils furent les victimes disgraciées de la sainte indignation de Dieu, à la fin du jour. Le monde n'avait pas fait une de ses 24 heures de révolution depuis le matin où le peuple s'approcha de Nadab et Abihu en tant que consacrés du Seigneur jusqu'au moment où il recula d'horreur devant eux, comme devant des maudits de Dieu. Le matin, ils avaient devant eux la perspective d'une brillante destinée, mais, le soir, ils étaient en proie à la mort et tous leurs espoirs étaient éteints. La cause du péché de ces hommes est la présomptueuse substitution d'une adoration qu'ils firent à leur tête, au mépris de ce que Dieu avait prescrit. Ils

toi, par une loi perpétuelle, comme l'Eternel l'a ordonné.

16 Moïse chercha le bouc expiatoire; et voici, il avait été brûlé. Alors il s'irrita contre Eléazar et Ithamar, les fils qui restaient à Aaron, et il dit:

17 Pourquoi n'avez-vous pas mangé la victime expiatoire dans le lieu saint? C'est une chose très sainte; et l'Eternel vous l'a donnée, afin que vous portiez l'iniquité de l'assemblée, afin que vous fassiez pour elle l'expiation devant l'Eternel.

18 Voici, le sang de la victime n'a point été porté dans l'intérieur du sanctuaire; vous deviez la manger dans le sanctuaire, comme cela m'avait été ordonné.

19 Aaron dit à Moïse: Voici, ils ont offert aujourd'hui leur sacrifice d'expiation et leur holocauste devant l'Eternel; et, après ce qui m'est arrivé, si j'eusse mangé aujourd'hui la victime expiatoire, cela aurait-il été bien aux yeux de l'Eternel?

20 Moïse entendit et approuva ces paroles.

### Nombres 3 :1-4

1 Voici la postérité d'Aaron et de Moïse, au temps où l'Eternel parla à Moïse, sur la montagne de Sinaï.

2 Voici les noms des fils d'Aaron: Nadab, le premier-né, Abihu, Eléazar et Ithamar.

3 Ce sont là les noms des fils d'Aaron, qui reçurent l'onction comme sacrificateurs, et qui furent consacrés pour l'exercice du sacerdoce.

4 Nadab et Abihu moururent devant l'Eternel, lorsqu'ils apportèrent devant l'Eternel du feu étranger, dans le désert de Sinaï;

n'avaient pas tenu compte de cette parole: "Ainsi parle l'Eternel!"

Un certain saint, lorsqu'il lui fut posé cette question ; "quelle est la chose la plus dangereuse à laquelle une personne peut se livrer?" répondit: "c'est garder la vérité divine charnellement, et s'exalter." Ici, Dieu nous donne pleinement la preuve qu'Il ne souffrira pas que des institutions humaines remplacent le culte qu'Il a Lui-même prescrit. Celui qui fait de telles substitutions s'élève au-dessus de Dieu, et il ne sera pas certainement innocent devant Dieu. La lumière divine peut aveugler une telle personne, l'arche de Dieu peut l'anéantir, le sanctuaire de Dieu peut le frapper, et la table du Seigneur peut être une damnation pour lui. Une vérité volontairement travestie peut être pour l'apostat une chaîne qui l'entravera, l'attachera et l'aveuglera pour toujours.

Dieu peut continuer Son œuvre avec un ministère pur, composé de très peu de ministres, mais pas avec une multitude d'hommes profanes en vêtements sacerdotaux, satisfaisant leurs propres convoitises. Il a été dit: "l'infidélité à l'autel engendrera inévitablement l'irrégion dans les tentes. Un sacerdoce impie ne peut pas former un peuple pieux pour l'héritage de Dieu." Cette explosion de courroux divin sur les fils d'Aaron donne une force perpétuelle à cette exhortation: "Purifiez-vous, vous qui portez les vases de l'Eternel" (Esaïe 52:11).

### La Fidélité d'Aaron

Le troisième verset du dixième chapitre de Lévitique contient une phrase composée uniquement de quelques mots, mais qui a une profondeur de sens éloquent: "Aaron garda le silence." Cet homme était debout, et considérait le corps de ses fils aînés, étendus sans vie devant le sanctuaire où ils avaient été frappés par le Dieu irrité. Il n'avait plus une seule lueur d'espoir pour le consoler en ce temps de deuil, sinon qu'il savait que c'était la volonté du Seigneur accomplie pour la juste défense de la sainteté et de la gloire divines. Il savait que c'était un châtiment mérité, cependant il avait dû ressentir âprement l'aiguillon du deuil qu'aurait senti tout père affectueux. Mais en dépit de son chagrin et de sa tristesse, il "garda le silence."

La douleur muette du souverain sacrificateur d'Israël a été exprimée dans un strophe d'un cantique par Charles Wesley:

**Pourquoi un homme vivant se plaindrait-il de la mort brusque des pécheurs?**

**Ma mort étant ajournée, je demeure toujours, même si je suis châtié à travers ma postérité!**

**Pourtant, tu négocies avec les miens ou avec moi,**

**O, arrête le murmure de ma plainte,**

**Et permets que ma seule réplique soit :**

**"Père, que ta volonté soit faite!"**

### La Loi Concernant les Morts

Il était convenable que les membres dirigeants de la famille Lévitique de Kehath, qui seraient bientôt chargés du transport des vases sacrés et des meubles du Tabernacle, fussent choisis pour retirer les corps de ces hommes jugés et condamnés, Eltsaphan était un chef des Kehathites, et Mischaël était son frère, et sans doute occupait aussi une place remarquable dans le service des Lévitiques.

Nous avons lu, que plus tard, quand Aaron était sur le point de mourir, le Seigneur donna des instructions pour que les vêtements sacerdotaux lui fussent retirés pendant qu'il était encore vivant, et qu'ils fussent remis à un successeur. Mourir dans ces vêtements

ils n'avaient point de fils. Eléazar et Ithamar exercèrent le sacerdoce, en présence d'Aaron, leur père.

sacrés signifierait pour Aaron qu'ils seraient rendus impropres pour un usage ultérieur dans le sanctuaire (Nombres 20 :26). Néanmoins, le châtiment de Dieu pour ces sacrificateurs infidèles fut si soudain et si subtil qu'on n'eut pas le temps de leur enlever leurs habits sacerdotaux. Ils moururent dans leurs habits. Et à cause de la souillure ainsi attirée de ces vêtements, Nadab et Abihu furent enterrés avec eux. Jude sembla faire allusion à cet incident dans son Epître, quand il écrit: "Sauvez-en d'autres en les arrachant du feu ; et pour d'autres encore, ayez une pitié mêlée de crainte, haïssant jusqu'à la tunique souillée par la chair: (Jude 23)

Moïse rappela aussi au reste des sacrificateurs les nouvelles prohibitions dans la Loi. Il ne devait pas montrer une preuve extérieure de deuil, parce qu'ils étaient consacrés au sacerdoce. Ceux qui sont ainsi engagés devaient prendre garde de faire toute chose qui pourrait les rendre incapables d'accomplir ce service (Jean 4 :31-36). De même, à cause du fait que le crime était fort provoquant pour Dieu, le deuil ou le chagrin pourraient être interprété par Dieu ou par les hommes comme une insinuation, du fait que Dieu était jugé coupable de sévérité excessive.

### **La Reprise du Service de Dieu**

Pour raconter les événements de cette heure tragique, il faut probablement un temps plus long que la durée prise par toute la cérémonie. Les transgresseurs entrèrent dans les enceintes sacrées de Dieu et furent frappés de mort. Le reste des sacrificateurs avait une crainte respectueuse devant la manifestation du jugement, pendant que le leader, Moïse, donnait les instructions détaillées pour la disposition des corps et donnait un avertissement à ceux qui avaient été épargnés. Après cela, l'ordre de reprendre l'adoration de Dieu fut donné et les sacrificateurs reprirent la cérémonie sacrificatoire là où ils l'avaient arrêtée.

Lorsque certaines offrandes étaient apportées au Seigneur, les sacrificateurs devaient en manger des parties. Il a été signalé que, lorsque les parts qui leur étaient attribuées étaient mangées, cet acte renfermait plus de sens que celui de la simple nourriture de leurs corps. Lorsque l'offrande était brûlée par les sacrificateurs, ceux-ci se représentaient d'avance le temps où le sacrifice et le sacrifice seraient une personne : Jésus-Christ, le Messie. Ce repas alors, faisait partie du culte sacrificatoire et ne devait pas être pris fortuitement ou négligemment ou irrévérencieusement. (Lisez 1 Corinthiens 11 :23-30).

Certaines offrandes devaient être mangées dans le Lieu Saint uniquement par les sacrificateurs, tandis que d'autres étaient mangées par les familles des sacrificateurs et pouvaient être mangées hors du sanctuaire, dans un endroit pur. Cependant, aucune offrande expiatoire ne pouvait être mangée quand le sang était apporté dans le Lieu Saint et aspergé sur l'autel d'or. Ces corps devaient être brûlés hors du camp, dans un lieu pur.

### **L'Offrande Expiatoire Non Mangée**

Moïse fut prévenu de l'éventualité d'une nouvelle erreur, et avec le zèle d'un vrai leader, il observait chaque détail de la conduite des sacrificateurs, pour voir s'ils faisaient tout conformément à la Parole du Seigneur (Hébreux 13:17). Il détaillait la procédure pour chaque sacrifice.

Le sang de l'offrande expiatoire du peuple n'a pas été pris dans le Lieu Saint, néanmoins la chair devait être mangée par les sacrificateurs (Lisez Lévitique 6:17-23). Quand Moïse vit que ceci n'a pas été fait, il reprimanda sévèrement les deux autres fils d'Aaron parce que la chair avait été brûlée et non mangée. Aaron intercédait en faveur de ses fils, par une excuse qui fut acceptée par



### **QUESTIONS**

1. Nommez les quatre fils d'Aaron selon leur âge
2. Quelle grande distinction fut placée sur le fils aîné d'Aaron?
3. Quelle relation y avait-il entre ces fils et Moïse?
4. Parlez de l'acte volontaire des deux fils, qui leur apporta la mort.
5. Pourquoi Dieu se montra-t-il exigeant en ce qui concerne Son service?
6. Pourquoi Aaron ne pouvait pas pleurer pour eux comme un père devrait normalement pleurer la mort de ses enfants?
7. Quelle grande leçon la conduite d'Aaron nous enseigne-t-elle?
8. Pourquoi Dieu est-Il si exigeant pour que son ministère soit pur et saint?
9. Pourquoi furent-ils enterrés dans leurs tuniques?
- 10.** Quel genre de sacrifice expiatoire devait être mangé par les sacrificateurs dans le Lieu Saint et ne devait pas être brûlé en dehors du camp?

Moïse, à cause du malheur survenu ce jour. L'excuse semble vouloir dire que toute la tâche ayant rapport à la présentation de ce sacrifice avait été dûment accomplie et de façon sacrée, à part ce qui pourrait être appelé son côté divertissant. Il dit : après ce qui m'est arrivé, si j'eusse mangé aujourd'hui la victime expiatoire, cela aurait-il été bien aux yeux de l'Éternel?" Ceci indique que les événements tragiques du jugement qui avaient endeuillé Aaron, l'avaient rendu impatient d'examiner son propre cœur pour s'assurer qu'il n'y aurait pas de nouvelle infraction à la loi de Dieu.

Peut-être les autres sacrificateurs aussi n'avaient pas mangé de l'offrande à cause d'un sentiment d'indignité, et aussi par crainte de commettre une inconvenance qui pourrait attirer sur eux de châtiments. L'huile d'onction du Seigneur était sur eux, mais ils devaient avoir senti qu'ils étaient dans un certain sens impurs ou perdus, après avoir vu la terrible manifestation de la puissance divine d'une manière qui ne laissait pas de doute sur Son omnipotence (Esaïe 6:1-5). Ils pensèrent probablement qu'ils pouvaient manger la viande des victimes d'action de grâces, ce qui était leur droit le plus absolu; mais lorsqu'il s'agit de prendre part à cette offrande qui était présentée pour ôter la perversité intérieure et le péché inné du peuple, la question fut plus sérieuse, et ils n'avaient pas l'intention d'être négligeants au sujet du traitement de cette affaire.

### **Ce Que Nous Enseigne Cet Incident**

Nous trouvons dans cet chapitre tragique de l'histoire d'Israël, une leçon saisissante pour nous tous. Pour l'homme bon, la mort soudaine n'est qu'une délivrance soudaine des problèmes de la vie. Pour lui, c'est simplement une entrée soudaine dans la gloire. La mort lui épargne bien des peines. Elle transforme son corps mortel en un corps immortel et éternel. Elle l'éloigne de cette vallée de larmes et de tristesse, et lui fait poser les pieds dans le pays de la félicité et du bonheur éternels. Elle rend stable pour toujours la condition de l'homme parce qu'il n'est pas possible de pécher au Ciel et qu'il ne s'y trouve pas de tentateur pour le séduire.

Mais quand un pécheur irréfléchi et impénitent est fauché et entraîné précipitamment au jugement sans avertissement préalable, c'est extrêmement épouvantable. Il n'a plus alors l'occasion de revenir sur ses pas ou de se repentir de ses péchés. Lorsqu'un arbre tombe, il reste à la place où il est tombé (Lisez Ecclésiaste 11 :3). La vie d'une personne a beau être pieuse, la condition spirituelle au moment de la mort déterminera son existence éternelle. Après la mort, il n'est pas possible de se repentir de ses péchés ou d'être purifié de leur souillure. De même que nous vivons, de même que nous mourrons -- et de cette façon nous nous tiendrons devant Dieu.

Nadab et Abihu avaient été des serviteurs zélés de Dieu et avaient joui de grands privilèges qui n'étaient pas donnés à beaucoup de gens en Israël. Mais ils péchèrent, et tandis qu'ils étaient même en train de commettre leur transgression, un éclair de flamme sortit comme un train et les frappa instantanément de mort. Ils ne comparaîtront pas devant Dieu le jour du jugement, comme des hommes pieux qui virent la gloire de Dieu sur le Mont Sinäi, mais comme des pécheurs rebelles, opiniâtres et orgueilleux qui substituèrent leur volonté au plan de Dieu et qui, à cause de leur désobéissance furent appelés à se tenir devant Dieu pour être jugés et condamnés pour leur péché commis volontairement (Proverbes 14 :12).